

A remplir intégralement informatiquement et à renvoyer
 au SNATT CFE-CGC 23 avenue Reille 75014 PARIS ou par mail à contact@snatt-cfecgc.fr

Madame Monsieur Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ Né(e) le : _____ à : _____
 Tél domicile : _____ Tél Portable : _____ Tél bureau : _____
 E-mail personnel : _____ E-mail professionnel : _____

<p>Votre statut</p> <p>Agent de Maîtrise Cadre Agent de Haute Maîtrise Cadre Supérieur Demandeur d'emploi Retraité Autre (précisez) _____</p>	<p>Votre secteur d'activité</p> <p>Marchandises Logistique Voyageurs Déchets Transports de fonds Services Autre (précisez) _____</p>
--	---

Comment avez-vous connu le SNATT ?

Collègue/Proche Moteur de recherche Réseaux sociaux Autre
 PRECISEZ LE NOM de la personne _____

Vous & Votre entreprise

Fonction professionnelle : _____ Date d'entrée dans l'entreprise : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse du Siège Social : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Code APE : _____

Si l'entreprise appartient à un groupe, nom de ce groupe : _____

Adresse de votre lieu de travail : _____

Code postal : _____ Ville : _____ N° SIRET : _____

Convention Collective Nationale : _____

Mentions légales relatives à l'adhésion et à la protection des données personnelles de l'adhérent

Les données collectées vont servir à la réalisation de nos activités syndicales y compris administratives (fichiers adhérents, inscription aux formations, tenue de réunions/colloques/événements, cotisations...). La base légale de leur traitement est l'intérêt légitime, car elles nous permettent de mettre en œuvre nos activités syndicales au service de nos adhérents, mais aussi de l'ensemble des salariés conformément à la notion de représentativité syndicale. Le recueil de ces données est obligatoire, notamment en ce qu'elles nous permettent d'animer notre réseau syndical sans quoi il nous serait impossible de mener à bien notre activité et de procéder à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatisé, éventuellement à l'aide d'un sous-traitant moyennant les garanties appropriées, et ne sont pas commercialisées. Nous les conservons en base active tout au long de l'adhésion, puis pendant deux ans à compter de la perte de qualité d'adhérent. Intervient ensuite leur archivage intermédiaire pour une durée de trois ans. Elles sont alors détruites. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à la limitation du traitement en nous écrivant au SNATT CFE-CGC. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En adhérent, j'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFE-CGC (syndicales, fédérales et confédérales) afin de permettre la réalisation de nos activités syndicales et d'administration interne (fichiers adhérents, inscription aux formations, colloques/événements, état des paiements de cotisations...).

Fait à : _____ **Le :** _____ **Signature :** *Cochez la case afin d'accepter et de signer le contenu de ce document*



MONTANT DE LA COTISATION

Montant de la cotisation	Agent de Maîtrise	Cadre	Retraité, Demandeur d'emploi, Autre
Cotisation annuelle	132 €	180 €	84 €
Coût mensuel après la réduction d'impôts de 66% *	3,74 €	5,10 €	2,38 €

* Si vous optez pour les frais réels, la cotisation est déductible au titre des frais réels.

- En cas d'adhésion en cours d'année, le 1er prélèvement interviendra dans le mois qui suit l'adhésion, puis début février l'année suivante. Sauf avis contraire de l'adhérent, le prélèvement sera reconduit d'année en année, le montant des cotisations évoluant sur décisions du Conseil Syndical.
- L'adhésion s'entend jusqu'à la fin de l'année civile en cours, sans possibilité de remboursement pour les 6 mois suivant la démission
- Pour une adhésion en cours d'année, paiement du ou des trimestre(s) restant(s).
- Si un mandat est attribué en cours d'année, la cotisation annuelle est due.
- Le futur adhérent reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du SNATT CFE CGC.

MODE DE REGLEMENT

- par chèque libellé à l'ordre du SNATT**
 Possibilité de faire jusqu'à 4 chèques. Indiquer au dos de chaque chèque la date souhaitée pour la remise en banque, les encaissements intervenant au début de chaque mois
- par prélèvement automatique**
- 1 (Février) ou le mois suivant l'adhésion la première année
- 2 (Février & août)
- 4 (Février, mai, août & novembre)
- 12 (Prélèvement mensuel)
- Remplissez intégralement la demande de prélèvement ci-dessous, signez-la et joignez impérativement un RIB**

Complétez entièrement l'autorisation de prélèvement SEPA

Joindre obligatoirement un rib comportant les mentions BIC et IBAN

**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

Prélèvement récurrent

Identité du payeur, Titulaire du compte :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays : FRANCE

Coordonnées bancaires - Désignation du compte à débiter :

IBAN :

BIC :

Identifiant créancier SEPA :
FR38ZZZ516239

Désignation du créancier :
SNATT CFE-CGC

23 avenue Reille - 75014 Paris - France

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNATT CFE-CGC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNATT CFE-CGC. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Fait à :

Le :

Signature :

Cochez la case ci-dessus pour signer le mandat

